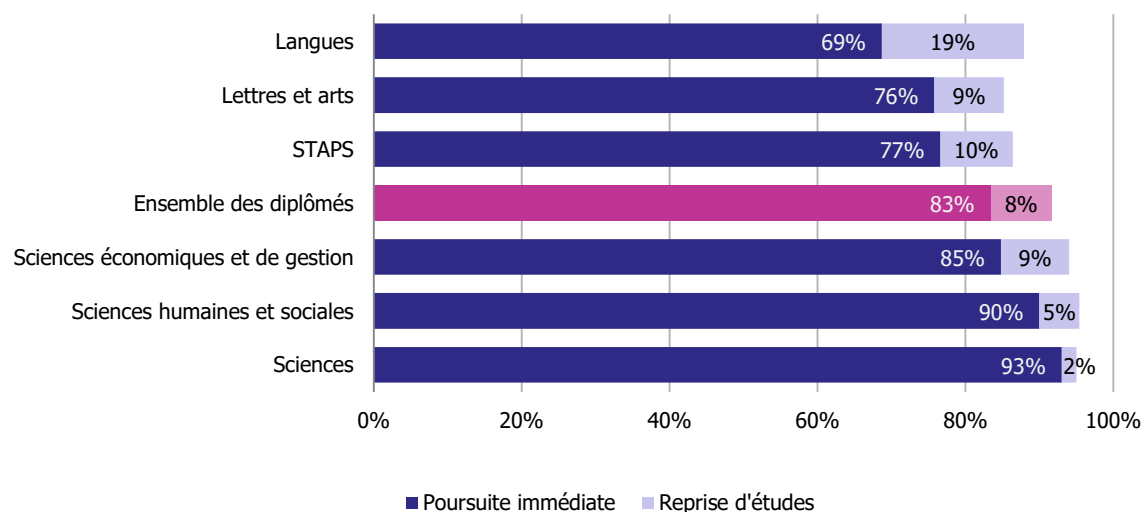


Parcours d'études après une licence

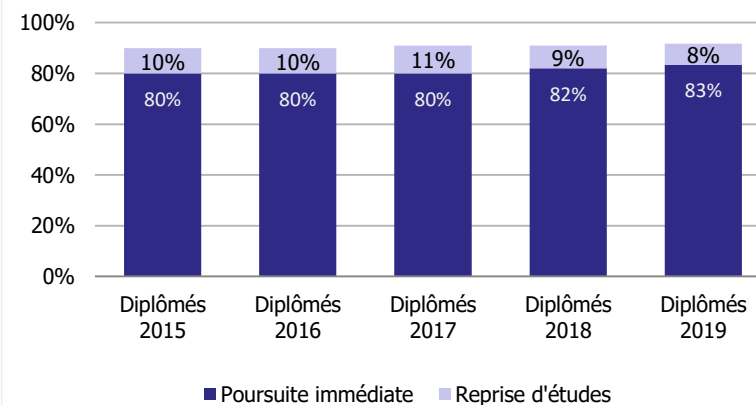
Poursuite d'études par discipline



Après l'obtention d'une licence, les étudiants poursuivent massivement leurs études. Plus de huit licenciés sur dix poursuivent immédiatement après l'obtention de leur diplôme, et 8 % après une interruption d'une ou deux années. Finalement 9 % des diplômés arrêtent leurs études au moins trois ans. Cette proportion reste stable sur les cinq dernières années.

Les diplômés des licences relevant des disciplines de sciences et de sciences humaines et sociales poursuivent plus fréquemment leurs études dans la continuité de la licence, contrairement aux licenciés de langues et de lettres et arts qui poursuivent moins souvent dans l'immédiat. Cependant les licenciés de langues reprennent plus fréquemment leurs études. Et l'arrêt des études concerne plus fréquemment les diplômés de lettres et arts et de STAPS. A l'inverse quasiment tous les licenciés de sciences, sciences humaines et sociales et de sciences économiques et de gestion prolongent leur d'études.

Poursuite d'études après une licence depuis 5 ans



Définitions

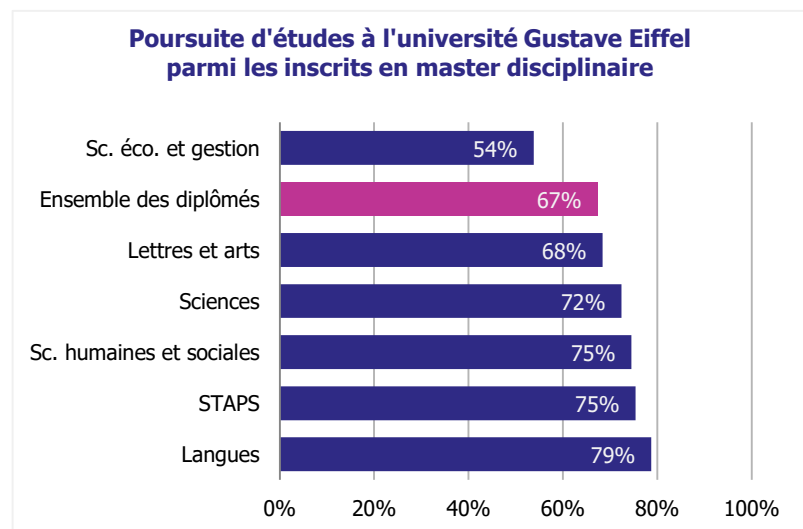
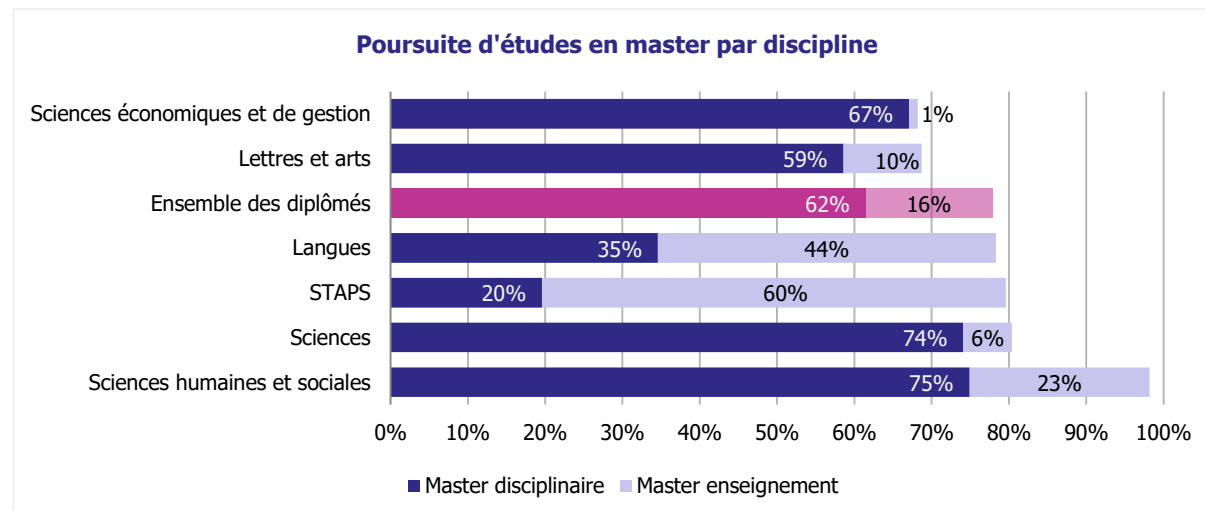
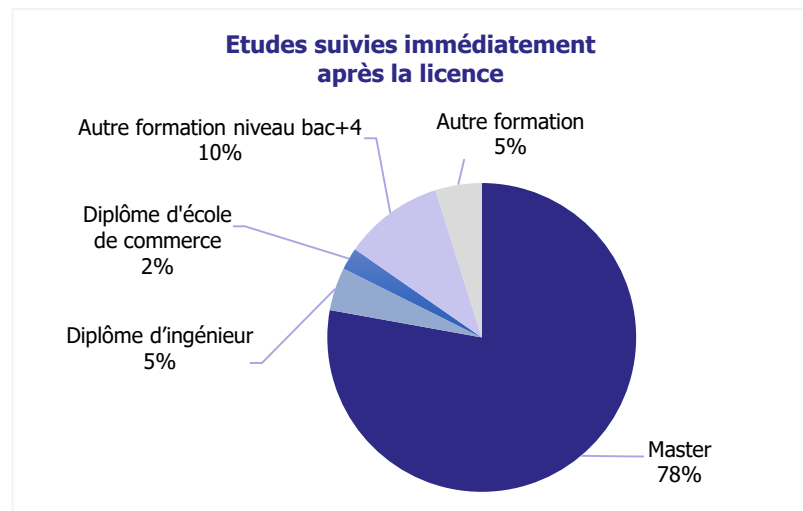
Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption d'études.

Les formations après la licence



Quand ils poursuivent leurs études, les licenciés choisissent essentiellement un master et c'est particulièrement le cas des diplômés de sciences humaines et sociales qui poursuivent tous dans ce type de diplôme. Les licenciés de sciences économiques et de gestion et de lettres et arts s'orientent moins souvent que ceux des autres disciplines en master. Ils choisissent plus souvent une formation d'école spécialisée de niveau bac+4, ou aussi, essentiellement pour les économistes, un diplôme d'école de commerce. Si les diplômés de sciences poursuivent massivement en master, ils s'orientent secondairement en diplôme d'ingénieur (16%).

Globalement, 16 % des poursuivants choisissent un master des métiers de l'enseignement (MEEF) et 62 % un master disciplinaire. Les diplômés de STAPS, de langues et de sciences humaines et sociales choisissent plus souvent un master MEEF. De surcroît, en langues et encore plus en STAPS, les diplômés sont plus nombreux à poursuivre en master enseignement qu'en master disciplinaire. Finalement les formations aux métiers de l'enseignement constituent ainsi la principale poursuite d'études de ces diplômés.

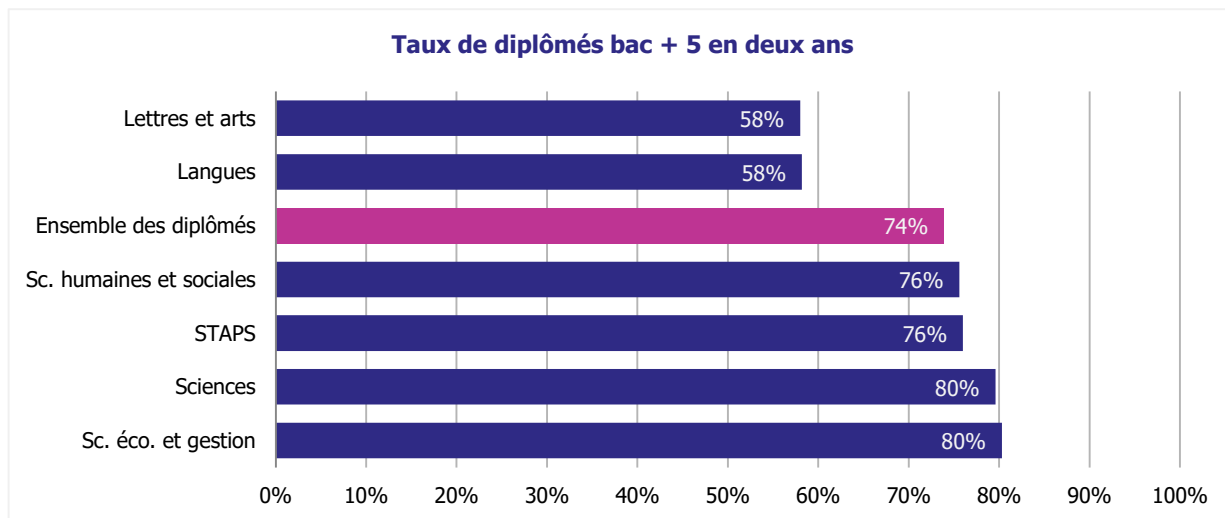
Définitions

Taux de poursuite d'études en master :

Part des diplômés inscrits en master disciplinaire ou enseignement parmi les diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention de la licence.

Taux de poursuite d'études à l'université Gustave Eiffel :

Part des diplômés de licence inscrits à l'université Gustave Eiffel parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études en master disciplinaire immédiatement après la licence.



Parmi les étudiants en poursuite d'études immédiate, 92 % sont inscrits dans une formation de niveau bac+4. Et les trois quarts d'entre eux valident un bac+5 l'année qui suit. La réussite est particulièrement élevée en sciences économiques et de gestion et en sciences. En revanche les diplômés de lettres et arts et de langues valident moins souvent leur bac+5 en deux ans. Toutefois la grande majorité d'entre eux suivent toujours une formation l'année suivante, dont 72 % en bac+5.

L'insertion professionnelle

| | Diplômés 2019 |
|--|---------------|
| Taux de diplômés sur le marché de l'emploi | 13 % |
| Taux de chômage | 15 % |
| Taux d'emploi stable | 58 % |
| Part des PCS cadre et profession intermédiaire | 59 % |

Trente mois après l'obtention de la licence, seuls 13 % des diplômés sont sur le marché de l'emploi uniquement avec leur licence. Cependant leur ancienneté sur le marché du travail diffère selon leur parcours. En effet si la majorité d'entre eux (62 %) n'ont pas suivi de formation suite à la licence, un tiers a suivi des études dans la continuité de leur licence.

Parmi les actifs, 15 % sont en recherche d'emploi. Plus de la moitié des diplômés en emploi ont signé un contrat stable et autant occupent un poste relevant des PCS de niveau cadre, profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire.

Définitions

Taux de diplômés sur le marché de l'emploi :

Part des diplômés actifs 30 mois après l'obtention du diplôme parmi l'ensemble des diplômés de licence.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI+Fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS cadre et profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE.

Sources et méthodologie

Source :

Apogée et enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Champ :

Diplômés de licence en 2019, hors inscrits parallèlement en école d'ingénieur, soit 1 087 diplômés.

Taux de parcours connus :

85 % pour l'ensemble des diplômés.

Méthodologie :

- ◆ L'insertion est évaluée 30 mois après le diplôme pour les licenciés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes, soit 142 diplômés.
- ◆ Les statistiques ont été redressées.